

## **ORDONNANCES LOI TRAVAIL: ATTAC%65 INTERPELLE LES DÉPUTÉS**

Madame la Députée, Monsieur le Député,

La France traverse une grave crise démocratique. Après une abstention record au second tour de l'élection présidentielle, moins d'un électeur sur deux a participé à celui des législatives. Nous nous adressons à vous car le nouveau gouvernement s'apprête à aggraver cette crise démocratique. Il souhaite passer en force pour adopter une réforme du code du travail pourtant largement contestée.

Dans son projet, le gouvernement applique point par point la feuille de route du Medef : facilitation des licenciements, extension des contrats précaires, recours au référendum d'entreprise pour marginaliser les syndicats, réduction des recours des salariés face aux abus des employeurs...

Ces dispositions, prises au nom de l'emploi, ne feront qu'aggraver l'insécurité du travail. Elles doivent faire l'objet d'un véritable débat public.

La victoire d'Emmanuel Macron, n'a jamais été un blanc-seing pour imposer de telles mesures. Comme le montrent les enquêtes d'opinion, une majorité de Français s'inquiète de ce projet et s'oppose à son adoption par ordonnances.

La précédente loi travail avait déjà été imposée brutalement malgré une large contestation populaire. Aucune urgence ne peut justifier la violence d'un nouveau passage en force qui aurait des conséquences imprévisibles.

L'Assemblée Nationale ne doit pas être une simple chambre d'enregistrement, adoptant des textes d'une telle importance sans discussion. C'est pourquoi Attac%65 vous demande de voter contre la loi d'habilitation autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnances.

Votre vote, et le rejet de la procédure d'ordonnances, représenteront un sursaut démocratique salutaire et permettront d'ouvrir un véritable débat public sur l'avenir du travail dans nos sociétés.

En vous remerciant de votre réponse, que nous publierons, croyez, Monsieur le Député, Madame la Députée, à nos sentiments républicains.